



Amis d'Eole en Haute Corrèze

Association Loi de 1901 - Membre de la fédération Planète éolienne

Créée le 1^{er} août 2005 sous le n° 0192001796 de la Préfecture de la Corrèze , l'association des « *Amis d'Eole en Haute Corrèze* » a pour buts de **promouvoir** et de **défendre** les énergies renouvelables et notamment **l'énergie éolienne en Haute Corrèze**.

L'ENERGIE EOLIENNE

L'énergie éolienne est une énergie renouvelable et inépuisable. Disponible partout, elle ne produit pas de déchets.

Son exploitation est, de surcroît, créatrice d'emplois et économiquement rentable.

L'énergie éolienne est par ailleurs vecteur d'un développement touristique contrôlé : cf. parcs éoliens de Bouin (Vendée), de Roquetaillade (Aude), d'Ally (Haute Loire)...

BILAN D'ACTIVITE

Information et sensibilisation

Les *Amis d'Eole en Haute Corrèze* **informent de façon objective et sensibilisent** la population et les élus de Haute Corrèze sur l'énergie éolienne.

Campagne de signatures et projet éolien dit de « Piauloux »

En août 2005, les *Amis d'Eole en Haute Corrèze* ont lancé **le Manifeste pour le Vent, une campagne de signatures** pour soutenir les projets éoliens de Haute Corrèze et notamment le projet éolien dit de « Piauloux ».

Preuve, s'il en faut, du soutien massif de la population locale à l'énergie éolienne : **en moins de 2 mois, plus de 250 signatures** de résidents permanents ou temporaires **de la Communauté de Communes de Bugeat-Sornac** ont été recueillies.

Les *Amis d'Eole en Haute Corrèze* ont rencontré les membres du bureau de la Communauté de Communes de Bugeat-Sornac et les maires des 18 communes associées dans la Communauté de Communes. La **totalité des signatures des membres du bureau de la Communauté de Communes** ont été recueillis . **Une écrasante majorité de maires (17 maires sur 18) et de très nombreux conseillers municipaux (101)** ont également signés le manifeste.

Au moins 80 % de la population de Lestards, commune concernée par le projet éolien de Piauloux, s'est prononcé comme étant **favorable** à l'implantation d'éoliennes sur ce site. 72 signatures ont en effet été recueillies sur les 95 habitants de la communes inscrits sur les listes électorales. La **majeure partie du conseil municipal de Lestards** approuve sa population : 7 conseillers sur 9 ont en effet signé le Manifeste pour le Vent.

Les **habitants des communes riveraines, Treignac, Veix et Saint Hilaire les Courbes**, sont également **très favorables** au projet.

Notre fédération a par ailleurs reçu l'appui et les **signatures de François HOLLANDE, député-maire de Tulle, de Philippe BERNIS, adjoint au maire de Tulle, de Bernadette BOURSAÏ, députée européenne, ainsi que de Pierre COUTAUD, maire de Peyrelevade.**

Nous attendons par ailleurs une réponse de Christian AUDOUIN, Président du PNR de Millevaches, joint au téléphone, et de Jean-Pierre AUDY, député européen de Meymac.

Si cette campagne de signatures rencontre un franc succès, c'est aussi parce que beaucoup d'entre vous se sont rendus sur le site du parc éolien de Peyrelevade : un parc très réussi et qui représente une très bonne idée de l'éolien moderne.

Réunion publique du 28 septembre 2005

Cette réunion publique a été organisée dans le cadre de la concertation relative au projet éolien de Piauloux.

L'ouverture de la séance a débuté par le **discours d'introduction de Christophe PETIT, maire de Lestards et conseiller général du canton de Bugeat**, qui a présenté la Compagnie du Vent (développeur éolien à l'origine du projet) et a souhaité un débat aussi calme que possible. Cette clause n'a malheureusement pas été respectée par les quelques opposants présents, dont certains ont montré un comportement particulièrement agressif.

La Compagnie du Vent a ensuite exposé **les différentes phases du dossier** : position des machines sur le site, intégration dans le paysage, incidence sur la faune et la flore, bruit engendré en exploitation, acheminement du courant produit, répercussions financières au niveau régional et local...

Des points très positifs au projet se sont dégagés : vitesse du vent très favorables (6,2 à 6,4 m/s) tout au long de l'année, implantation géographique proche du barrage EDF de Monceau la Virolle, avec un raccordement électrique très accessible, retombées financières non négligeables pour les communes concernées...

Le seul point litigieux serait l'impact visuel, mais ce dernier ne retient pas l'attention de la majorité des personnes présentes. Les personnes favorables au projet préfèrent en effet voir des éoliennes près de chez elles plutôt que des lignes à haute tension ou autres antennes téléphoniques.

L'association des *Amis d'Eole en Haute Corrèze* tient à **remercier les nombreux élus de la Communauté de Communes** présents. Elles les remercient également **pour leur soutien très actif de par leurs signatures et leur souhait de voir aboutir ce projet pour l'avenir de nos enfants et l'impact touristique et commercial de notre région, qui en a bien besoin.**

Cependant, la partie est loin d'être gagnée et nous devons rester vigilants.

A Lestards, le 1^{er} octobre 2005

Le Président,
Didier SEGUREL